

On demande ingénieures

Autor(en): **Bugnion-Secrétan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **78 (1990)**

Heft 3

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-279311>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

c'est un enjeu structurel. S'appuyant sur l'expérience italienne, Renate démontre que les commissions au plus haut niveau de l'Etat, et les commissions réunissant déléguées syndicales et dirigeantes de l'administration publique, ont de lourdes tâches. Récolter les données sur la situation des femmes, les analyser, publier les résultats dans des rapports annuels et les présenter aux parlements. Mais il faut exiger des fonds de l'Etat pour ces recherches.

Claudia Kaufmann précise alors le rôle et les limites des bureaux égalité en Suisse. Pour elle, ces bureaux ne suffisent pas, les femmes doivent exercer leur surveillance.

Suzanne Seeland a étudié pour la Communauté européenne les programmes d'actions positives. Elle relève que le plus souvent les bureaux restent alibis, ils manquent de personnel adéquat pour faire des études approfondies, manquent de subsides et surtout de bases juridiques. Droit de véto, droit de regard sur les dossiers, droit d'imposer des sanctions s'avèrent nécessaires. Et d'approcher l'exemple du plan très sévère de Berlin qui refuse à tout service l'excuse trop facile « il n'y a pas de femmes ».

« A eux de les trouver, d'en prendre les moyens, elles existent » précise le programme berlinois.

Une dynamique de changement

La présence quantitative de femmes n'est pas un but en soi. Elle ouvre la voie à une autre conception du travail. Pour Suzanne, l'analyse d'« affirmatives actions » dans 200 entreprises américaines montre qu'il faut atteindre le seuil de 40 % de femmes dans une entreprise pour que les femmes puissent fixer de nouvelles priorités et faire valoir de nouvelles idées.

Chacun-e relève aussi l'importance de promouvoir la prise en charge des tâches familiales par les hommes, y compris de recourir à des mesures contraignant les hommes à les partager (C. Kaufmann).

Suzanne Seeland relève alors que des résultats parfois inattendus trahissent les objectifs: les temps partiels signifient parfois plus de loisirs lorsqu'un homme les prend alors qu'une femme mettra plus de soin à acheter des légumes frais. Ou encore, la persistance de salaires féminins inférieurs fait que le couple « choisira » plus souvent de renoncer au travail salarié de la femme lors d'un congé parental.

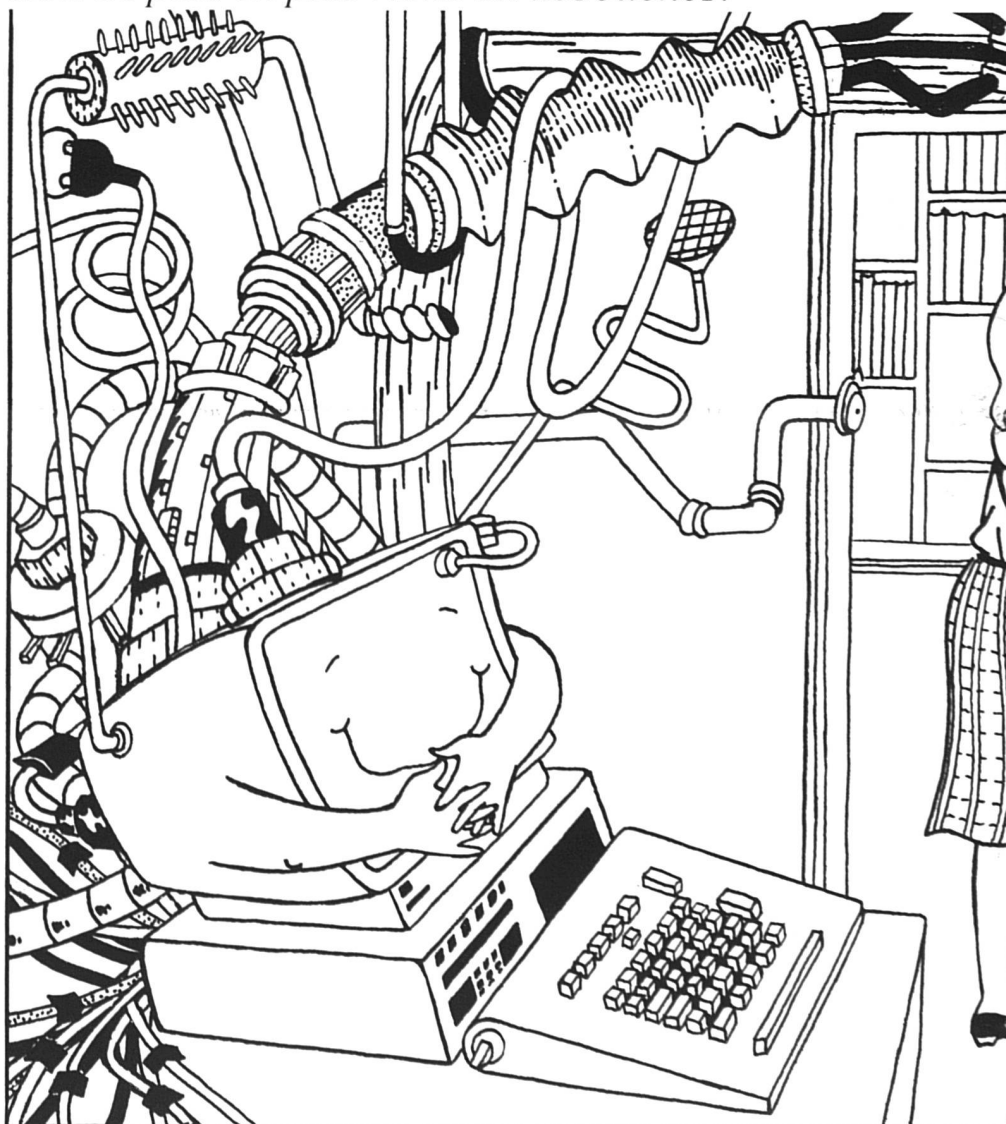
Une conclusion partagée autour de la table ronde: on ne peut sauter d'une action positive à une autre, c'est tout un processus de changement à mettre en place, un projet à long terme. Si les femmes n'y mettent pas les mains, l'organisation du travail ne changera pas.

Des ateliers permettaient d'approfondir chacun des aspects. Imaginez créativement les discussions !

Marie-Thérèse Sautebin

On demande ingénieures

Les femmes restent quasi absentes d'une profession de plus en plus riche en débouchés.



L'Espace Economique Européen va créer pour la Suisse de difficiles conditions de concurrence. Pour y faire face, nous aurons besoin de toutes nos ressources, surtout de nos ressources humaines. Actuellement, nous manquons déjà d'ingénieurs. Il y a peu de temps le président de l'association des fabricants de machines poussait un cri d'alarme: la recherche tend à passer à l'étranger. Et le jour même où j'écris cet

article, la « Nouvelle Gazette de Zurich » offre pas moins d'une soixantaine d'emplois à des ingénieurs dans toutes les branches.

Où trouver ces ingénieurs qui nous manquent si ce n'est chez les femmes? Ce n'est pas favoriser « l'exploitation » des femmes que de les rendre attentives à cette situation. Elles bénéficient de notre haut niveau de vie et doivent aider à le maintenir si elles veulent continuer à en

jour. Mais surtout, il y a là un nouvel espace où l'égalité ne s'est pas encore affirmée.

La Suisse a une très faible proportion d'ingénieures, en comparaison avec d'autres pays industrialisés. On s'en inquiète dans nos hautes écoles. Ainsi, un professeur du Poly déplorait récemment que les femmes se soient encore si peu intéressées au domaine nouveau de l'informatique, qui présenterait des avantages au point de vue de la flexibilité des lieux et des horaires de travail; mais sur 321 diplômés en informatique déjà sortis du Poly, il n'y a que 11 femmes.

Une enquête de l'Académie Suisse des Sciences Techniques* a dressé un tableau de la situation (voir encadré) et tenté d'en analyser les raisons: pourquoi si peu d'étu-

diantes pendant les années de maternage ou de pouvoir se recycler ensuite?

Il faut remonter plus haut dans le temps et voir les causes des aiguillages scolaires qui rendent plus difficile d'envisager ensuite une formation technique de haut niveau. Pourquoi un si faible pourcentage de filles dans les sections scientifiques? Pourquoi s'agglutinent-elles dans les sections langues ou culture générale? Qui est responsable de ces choix: les parents, les stéréotypes des livres scolaires, les enseignants, les responsables de l'orientation professionnelle?

Peur de la technique?

On peut aller plus loin encore, et se demander si les choix des jeunes filles ne sont pas simplement le reflet d'une société encore marquée par les préjugés, par une conception traditionnelle des rôles masculins et féminins dans la famille et la société? Où ne se sont encore généralisés ni les moyens concrets, ni les dispositions réglementaires, ni des «modèles» qui aideraient les femmes à concilier vie familiale et carrière? Et la prédominance masculine dans les écoles techniques n'est-elle pas aussi un obstacle: proportion entre étudiants et étudiantes, faiblesse numérique des cadres féminins, absence de conseillers/ères pouvant aider les filles à affronter l'inconnu dans leurs études et dans la vie étudiante en général?

Enfin, n'y a-t-il pas aujourd'hui une tendance à rendre «la technique» (?) responsable de tout ce qui est ressenti comme la cause d'un malaise individuel ou collectif? On en fait un bouc émissaire, on souligne les «accidents» dus aux risques inhérents à toute activité humaine, sans souligner les facilités que la technique nous procure. On parlera toujours d'un accident de chemin de fer, mais jamais des trains qui circulent normalement.

On invoque beaucoup la qualité de la vie, en allant jusqu'à un utopique retour à la nature, à un âge d'or qui serait derrière nous. Les femmes sont peut-être particulièrement sensibles à ce type de discours, parce qu'on y prône des valeurs dites féminines. Mais y a-t-il antinomie? La qualité de la vie dépend certes d'autre chose que de la technologie, mais celle-ci y contribue, et contribue à la qualité de la vie de la femme: ne l'a-t-elle pas libérée déjà de nombreuses tâches répétitives qui encombraient sa journée?

Perle Bugnion-Secrétan

*Zurich.

Etudiants	Poly ¹		EPFL ²	
	H	F	H	F
architecture	1001	419	585	204
génie civil	348	14	332	26
mécanique	712	13	210	5
électrotechn.	1155	14	342	14
informatique	783	46	385	43
matériaux	114	5	110	8
chimie	288	43	208	53
pharmacie	126	325	—	—
forêt	145	14	—	—
agriculture	473	207	—	—
aménagement	—	—	—	—
du territoire	194	24	—	—
mathémat.	—	—	—	—
et physique	581	44	468	56
biologie	324	150	—	—
environnement	162	53	—	—
géologie	125	24	—	—
gymnastique	—	—	—	—
et sports	109	106	—	—
militaire	59	3	—	—
Total ³	8297	1748⁴	3418	486

¹ état au 8.6.1989
² octobre 1988
³ y compris doctorants, etc.
⁴ y compris 243 étrangères



diantes au Poly et à l'Ecole Polytechnique de Lausanne? Pourquoi si peu d'entre elles dans les branches d'ingénieurs proprement dites? Craignent-elles de n'avoir pas ce «don» des mathématiques ou de la mécanique qu'on dénie aux femmes? ou craignent-elles de s'engager dans une profession où il sera difficile de se faire accepter comme femmes, de ne pas pouvoir concilier carrière et vie familiale, faute de pouvoir suivre les développements de la tech-

Des préjugés à démolir

«Dans la maîtrise des sciences et des techniques, les filles ne cessent de démontrer, preuves éloquentes à l'appui, qu'elles sont aussi capables que les garçons.

Mais pourquoi compte-t-on aussi peu d'étudiantes dans nos hautes écoles polytechniques? Des a priori dénués de tout fondement maintiennent des attitudes réticentes envers les mathématiques, la physique et la technique. Ces réticences sont hélas conjuguées au féminin tant par de nombreux parents que par des enseignants des écoles primaires et secondaires. Réticences que l'on retrouve parfois dans l'entreprise où la femme-ingénieur est moins bien considérée que son collègue masculin de mêmes compétences.

Récemment, lors d'un colloque réunissant à Berne des représentants de l'industrie et des responsables de la formation professionnelle, le conseiller fédéral Flavio Cotti a lancé un pressant appel en faveur d'un plus grand nombre d'ingénieurs à former dans notre pays. Cette formation accrue – il l'a clairement dit – devrait s'étendre impérativement aux jeunes femmes.

Je reprends cet appel et m'adresse aux parents, aux enseignants, à tous les niveaux, aux responsables des services d'orientation professionnelle et aux chefs d'entreprise pour qu'ils en fassent leur credo.»

Extrait du discours du Prof. Vittoz, président de l'EPFL, à la remise des diplômes et prix le 28 janvier 1989